

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

CONCOURS DE L'AGRÉGATION

D'ÉCONOMIE ET GESTION

SESSION 2006

OPTIONS :

ÉCONOMIE ET GESTION COMPTABLE ET FINANCIÈRE

ÉCONOMIE ET GESTION COMMERCIALE

Rapport présenté par **Monsieur Lahcen OULHAJ**
Professeur d'économie, mathématiques et statistiques

Président du jury

« LES RAPPORTS DES JURYS DE CONCOURS SONT ÉTABLIS
SOUS LA RESPONSABILITÉ DES PRÉSIDENTS DE JURY »

SOMMAIRE

	Pages
Composition du jury	4
Statistiques relatives au concours	5
Observations générales sur le concours	6
Épreuves d'admissibilité	
Épreuve écrite d'économie générale	8
Épreuve écrite d'économie et organisation des entreprises	9
Étude de cas de gestion comptable et financière	11
Étude de cas de gestion commerciale	13
Épreuves d'admission	
Épreuve orale de « Thème économique, juridique et	16
Épreuve orale d' « Étude d'un cas pratique de gestion »	17
Épreuve orale de leçon de gestion comptable et financière	18
Épreuve orale de leçon de gestion commerciale	20
Annexes	24
	et suivantes
Texte intégral de l'étude de cas de gestion comptable et financière	
Texte intégral de l'étude de cas de gestion commerciale	
Texte intégral d'un sujet d'EPPG	

Composition du jury ***(par ordre alphabétique)***

Monsieur Mohamed ABOUCH
Professeur de l'enseignement supérieur
Université Mohamed V - Agdal RABAT - Maroc

Monsieur Abdellah AMALLAH
Professeur de l'enseignement supérieur
ISCAE – CASABLANCA - Maroc

Monsieur Hassan AZOUAOUI
Professeur agrégé d'économie et gestion
Lycée Omar Alkhayyam – RABAT - Maroc

Monsieur Abdelkhalek BENZEKRI,
Professeur de l'enseignement supérieur
Faculté des sciences de l'éducation de RABAT - Maroc

Monsieur Jean-Claude BILLIET
Inspecteur général de l'éducation nationale
107, rue de Grenelle 75007 PARIS - France

Monsieur Brahim BOUAYAD
Professeur de l'enseignement supérieur
Université de MARRAKECH - Maroc

Monsieur Jean-Luc CHARRON
Professeur agrégé d'économie et gestion
Lycée de Sèvres – 21 rue Ledermann 92310 SÈVRES - France

Monsieur Brahim FOUGUIG
Professeur de l'enseignement supérieur
Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales
Université Sidi Mohamed Ben Abdallah de FÈS

Monsieur Alain LUSSEULT
Professeur de chaire supérieure d'économie et gestion
Lycée de la Venise Verte – 79 NIORT - France

Monsieur Youssef MANDLI
Professeur agrégé d'économie et gestion
Lycée Alkhansa de CASABLANCA - Maroc

Monsieur Éric MARGOTTEAU
Professeur agrégé d'économie et gestion
Lycée Gérard de Nerval – 02200 SOISSONS - France

Monsieur Lahcen OULHAJ
Professeur d'économie mathématiques et statistiques
Université Mohamed V - Agdal de RABAT - Maroc

Madame Bouchra SAMIR
Professeur agrégé d'économie et gestion
Lycée Omar Alkhayyam – RABAT - Maroc

Statistiques relatives au concours

SESSIONS	2002	2003	2004	2005 **	2006
Nombre de postes mis au concours	16	18	9	40	18
Inscrits *	32 (22 + 0 + 10)	53 (12 + 5 + 36)	16 (11 + 5 + 0)	49 (29 + 2 + 18)	55 (13 + 10 + 22)
Présents	26	28	13	43	37
Moyenne des candidats présents à l'écrit	10,06	7,87	8,79	7,85	6,21
Moyenne des candidats ENSET	10,94	10,26	8,89	9,59	8,79
Admissibles *	23 (22 + 0 + 1)	19 (10 + 5 + 4)	12 (9 + 3 + 0)	26 (24 + 2 + 0)	13 (7+6+0)
Barre admissibilité	9,00	9,43	8,50	8,25	8,07
<i>Rapport admissibles/présents à l'écrit</i>	<i>88,46%</i>	<i>67,86%</i>	<i>92,31%</i>	<i>60,47%</i>	<i>35,14%</i>
<i>Taux d'admissibles ENSET</i>	<i>100,00%</i>	<i>75,00%</i>	<i>81,82%</i>	<i>82,76%</i>	<i>53,84%</i>
Moyenne des candidats admissibles	10,96	11,25	9,60	9,69	9,54
Meilleure moyenne à l'admissibilité	15,64	15,60	11,29	11,79	12,64
Admis *	16 (16 + 0 + 0)	14 (9 + 4 + 1)	9 (7 + 2 + 0)	19 (19 + 0 + 0)	8 (4+4+0)
Barre d'admission	10,00	9,18	9,79	9,11	9,14
<i>Rapport admis/présents à l'écrit</i>	<i>72,73%</i>	<i>50,00%</i>	<i>69,23%</i>	<i>44,19%</i>	<i>21,62%</i>
<i>Taux d'admis ENSET</i>	<i>72,73%</i>	<i>75,00%</i>	<i>77,78%</i>	<i>65,52%</i>	<i>30,77%</i>
Moyenne des candidats admis	11,69	10,21	10,41	10,64	10,91
Meilleure moyenne à l'admission	14,89	12,11	12,29	13,75	13,22

Légende :

* Respectivement (ENSET + ex-ENSET + Libres)

** *A partir de la session 2005, candidats issus des classes préparatoires (3ans de CPA)*

Observations générales sur le concours

La session 2006 du concours présente des éléments contrastés, sur lesquels il faut probablement se garder de formuler des jugements définitifs. Par exemple, l'effectif des candidats inscrits au concours est le plus élevé depuis sa création en 2002, avec 55 candidats. Le nombre de candidats ayant composé à au moins une épreuve est égal à 37, ce qui reste tout à fait satisfaisant, du moins sur le plan numérique. En revanche, seuls 13 agrégatifs se sont présentés au titre de l'ENSET de Mohammedia, unique centre de préparation au concours, ce qui est très faible, notamment si l'on compare à la session précédente où 29 candidats avaient composé. Fort heureusement, les effectifs d'étudiants actuellement en cours de cycle préparatoire, respectivement 44 en première année et 41 en seconde année, permettent d'espérer un flux important de candidats pour la session 2007.

Pour la première fois, le jury observe que plusieurs candidats ne se sont pas présentés à toutes les épreuves. Ce comportement est pour le moins hasardeux et en dit long sur l'insuffisance de préparation de tels candidats.

En dépit d'un effectif restreint, permettant de jouer la carte de l'individualisation du parcours de formation et de l'accompagnement pédagogique, les résultats obtenus par les candidats de l'ENSET sont les plus faibles enregistrés depuis la création du concours, aussi bien en terme de moyenne générale, qu'en terme de ratio entre les candidats présentés et les candidats admissibles ou admis. Cela étant, certaines perturbations observées au cours de la présente année scolaire ne sont peut-être pas non plus étrangères à cette situation.

En définitive, la conjonction de ces différents éléments a fait de l'agrégation 2006 d'économie et gestion, une session en demi-teinte, marquée par un recul du niveau général des candidats. C'est pourquoi le jury a estimé qu'il était de son devoir de donner un signal fort aux candidats, en ne prenant que 13 admissibles, afin de préserver le niveau du concours. Cette exigence de qualité a d'ailleurs porté ses fruits, puisque le jury a observé d'excellentes prestations orales et une moyenne générale, pour les 9 candidats admis, tout à fait acceptable et proche des sessions précédentes. A noter également la réussite de plusieurs candidats malchanceux de la session 2005, dont la ténacité dans le travail a ainsi pu être récompensée.

On ne le dira jamais assez, la réussite à un concours, tel que celui de l'agrégation, tient à la qualité de la préparation des candidats et les résultats observés depuis 5 ans montrent clairement qu'il est très difficile, sinon impossible, de s'y préparer seul. A cet égard, le jury se réjouit de l'annonce d'un nouveau centre de préparation à l'université Mohammed V – Agdal de Rabat, s'adressant aux titulaires d'un DESA ou d'un DESS. Ce nouveau vivier rejoindra celui de l'ENSET, pour le plus grand bénéfice du concours, dont les prochaines sessions devraient conduire à un accroissement sensible du nombre d'excellents candidats et par voie de conséquence, du potentiel de bons professeurs susceptibles de participer activement au rayonnement des disciplines d'économie et gestion.

Juillet 2006,

Monsieur Lahcen OULHAJ

Président du concours de l'agrégation
d'économie et gestion

Épreuves écrites d'admissibilité

Ces épreuves se sont déroulées du mardi 13 au jeudi 15 juin 2006 à l'annexe de l'ENS de RABAT.

La surveillance des épreuves a été assurée par des cadres du Ministère de l'éducation nationale, sous la présidence de Monsieur OULHAJ.

ÉPREUVE ÉCRITE D'ÉCONOMIE GÉNÉRALE

SUJET : État, services et croissance économique

RÉSULTATS D'ENSEMBLE ET COMMENTAIRES DU JURY

Éléments statistiques

Nombre de copies corrigées	37
Moyenne des notes sur 20	5,40
Écart type	3,26
Nombre de copies ayant obtenu plus que la moyenne des notes	15
Nombre de copies ayant obtenu une note supérieure ou égale à 10/20	6
Nombre de copies ayant obtenu une note supérieure ou égale 12/20	2
Nombre de copies ayant obtenu une note inférieure à 8 /20	28

Observations du jury

Les résultats observés cette année sont relativement décevants. Peu de candidats parviennent à obtenir une note supérieure ou égale à 10, le nombre de bonnes copies est très faible (2 bons candidats), 12 candidats, soit près des deux tiers des présents obtiennent une note inférieure à 4/20.

La quasi-totalité des copies corrigées manquent d'originalité. La problématique semble avoir décontenancé les candidats dans la mesure où elle est rarement traitée dans ses trois composantes : État, services et croissance économique. L'accent est souvent mis tantôt sur les services publics, tantôt sur la croissance économique. Très rares sont les copies qui ont abordé de façon satisfaisante la question posée. Des défaillances méthodologiques et de fréquentes insuffisances linguistiques ont été relevées.

L'argumentation reste trop descriptive et incomplète, les fondements théoriques sont presque absents dans les développements. Seule l'expérience marocaine a servi d'exemple, la référence à d'autres exemples fait défaut.

Le niveau général est en retrait par rapport aux sessions précédentes. À l'évidence, la session 2006 a été marquée par une insuffisance de préparation d'une grande majorité de candidats à l'épreuve d'économie générale. Le jury souhaite qu'une telle situation, préjudiciable aux résultats d'ensemble du concours ne se reproduise plus à l'avenir.

Conseils aux candidats

Il est recommandé aux candidats(es) de travailler davantage les aspects méthodologiques de la dissertation économique (problématique claire, plan équilibré qui répond à la question, cohérence d'ensemble, argumentation efficace, références théoriques précises et exactes, exemples choisis avec pertinence, ...) pour réussir ce type d'épreuve.

Il convient également d'être capable de présenter des repères théoriques, assortis d'exemples concrets qui ne se limitent pas au seul contexte marocain.

Enfin, la forme doit être travaillée, qu'il s'agisse de l'usage de la langue française qu'en matière d'orthographe.

ÉPREUVE ÉCRITE D'ÉCONOMIE ET ORGANISATION DES ENTREPRISES

SUJET : La qualité : contrainte ou opportunité pour la PME

RÉSULTATS D'ENSEMBLE ET COMMENTAIRES DU JURY

Éléments statistiques

Nombre de copies	34
Moyenne des notes sur 20	8,52/20
Écart type	3,91
Nombre de copies ayant obtenu plus que la moyenne des notes	17
Nombre de copies ayant obtenu une note supérieure ou égale 10/20	14
Nombre de copies ayant obtenu une note supérieure ou égale 12/20	9
Nombre de copies ayant obtenu une note inférieure ou égale à 8 /20	14

Observations du jury

Les attentes du jury n'ont pas varié depuis les précédentes sessions de ce concours. Le jury cherche donc toujours à valoriser des copies présentant une problématique justifiée, un plan cohérent et démonstratif développant une argumentation logique appuyée sur des références académiques et des exemples.

Cette année encore, la plupart des copies a répondu à de telles attentes.

Toutefois, un relativement plus grand nombre de copies a obtenu une note inférieure à 8/20.

Il n'est pas superflu de rappeler, une fois encore, que le libellé de sujet est ouvert et invite donc les candidats à présenter des choix en terme de problématique, de plan et de parties justifiés.

L'harmonisation des notes obtenues après une double correction a montré que les candidats peuvent être divisés en deux groupes :

- certaines copies témoignaient d'un manque complet de connaissance des règles de l'épreuve : absence de plan, présentation des arguments sous forme de catalogue, etc. ;
- alors qu'un autre groupe attestait indiscutablement d'une connaissance des règles de l'épreuve, sans toutefois toujours maîtriser le contenu.

Hormis les quelques copies, classées dans le premier groupe et qui peuvent être qualifiées de «atypiques», les prestations ont répondu plus ou moins aux attentes du jury sur le plan formel.

Comme lors des sessions précédentes de ce concours, la lecture des copies témoigne d'un bon niveau de préparation des candidats bien que :

- les références académiques aient été moins nombreuses et moins riches que les années précédentes,
- et les illustrations aient été trop souvent absentes.

Cette année encore, le jury a noté, et le plus souvent regretté, que les candidats aient du mal à se détacher d'une trame générique apprise au cours de la préparation, ce qui donne trop souvent des copies assez similaires et convenues, où la recherche d'idées originales, l'élaboration d'un plan particulier sont notablement absentes.

Quelques candidats ont su développer des argumentations bien construites, bien équilibrées et bien illustrées ; certaines copies, indiscutablement trop peu nombreuses, peuvent même être qualifiées d'excellentes et d'originales avec une bonne mise en perspective stratégique de la problématique du sujet.

Comme lors des précédentes sessions, les copies qui n'ont pas obtenu de bonnes notes traduisaient pour certaines un manque de préparation évident et pour d'autres une confusion dans l'analyse de la dynamique du sujet ; quelques-unes ont souffert d'une expression assez maladroite et trop peu nuancée.

Dans l'ensemble, le jury a noté que si la teneur moyenne des copies reste d'un bon niveau, la qualité générale des prestations des candidats reste en léger repli par rapport aux sessions précédentes. L'ensemble reste, cette année encore, d'une facture honorable et témoigne, sauf exception, du sérieux de la préparation d'un grand nombre de candidats.

ÉTUDE DE CAS DE GESTION COMPTABLE ET FINANCIÈRE *(suivant l'option choisie par le candidat)*

Le sujet intégral de l'étude de cas figure en annexe

RÉSULTATS D'ENSEMBLE ET COMMENTAIRES DU JURY

Éléments statistiques

Nombre de copies corrigées	20
Moyenne des notes sur 20	6,28
Écart type	3,08
Nombre de copies ayant obtenu plus que la moyenne des notes	13
Nombre de copies ayant obtenu une note supérieure ou égale à 10/20	2
Nombre de copies ayant obtenu une note supérieure ou égale 12/20	0
Nombre de copies ayant obtenu une note inférieure ou égale à 8 /20	15

Observations du jury

Le sujet est destiné à évaluer le niveau de connaissances des candidats dans les domaines comptables et financiers et à juger leur capacité à analyser la situation d'une entreprise sous plusieurs aspects.

L'étude de cas était construite à partir de données réelles extraites d'une étude d'activité de l'entreprise Marjane, et d'annexes élaborées pour les besoins du cas, elle comprenait 4 dossiers indépendants.

Le premier dossier propose un travail en matière d'analyse financière en mettant l'accent sur l'approche économique de la structure financière, l'étude de la rentabilité et l'étude de l'activité. Les candidats ont souvent fait preuve d'une maîtrise insuffisante dans le choix des outils d'analyse, de leurs calculs et de leurs interprétations. Par conséquent, très peu ont mentionné les spécificités de la structure financière des entreprises de la grande distribution et ne sont pas parvenus à établir une analyse appliquée à la situation.

Le second dossier aborde le thème de contrôle de la masse salariale et des principaux facteurs qui influencent son évolution (Effets : GVT, Noria.....)

De manière globale, les candidats ont montré une capacité relativement bonne de calcul et d'analyse des différents éléments qui interviennent dans la détermination et le contrôle de la masse salariale.

Le troisième dossier propose une étude sur l'optimisation d'un linéaire, thème atypique en gestion comptable et financière. L'objectif de ce dossier est de montrer le rôle du contrôleur de gestion, comme véritable interface avec le service commercial pour identifier des indicateurs de performance et éclairer des choix décisionnels. Peu de candidats se sont risqués à aborder cette partie, faute de connaissances, alors que celles-ci n'étaient pas impérativement requises. Les candidats doivent faire preuve d'une capacité à s'adapter à des contextes spécifiques en s'appuyant sur les fondamentaux, ici des calculs d'indices de sensibilité.

Le quatrième dossier propose un cas de détermination de la valeur théorique du droit au bail en utilisant les techniques d'actualisation, de calcul de la valeur d'entrée d'une immobilisation et de comptabilisation des opérations effectuées.

À ce niveau, les candidats ont éprouvé de grandes difficultés à manier les techniques d'actualisation, de détermination de la valeur d'entrée des immobilisations et de comptabilisation.

Remarques destinées aux futurs candidats

- Le traitement des études de cas est souvent partiel faute d'une gestion optimale du temps de composition. Il est indispensable d'assurer une couverture de l'ensemble des dossiers proposés.
- Le soin apporté aux copies fait souvent défaut. Les candidats doivent intégrer la nécessité et l'importance de la présentation des travaux. Les références (questions, renvoi à une note explicative...) doivent comporter un adressage précis. Les calculs doivent être organisés dans des tableaux assurant clarté et bonne compréhension.
- Il est souhaitable de réserver une copie par dossier et de numéroter toutes les pages en mentionnant le nombre total de pages.
- Un effort rédactionnel est attendu par le jury qui a constaté de nombreuses fautes de langue (orthographe, style, expression...), incompatibles avec la fonction d'enseignant.
- Les candidats semblent ne pas avoir tenu compte des remarques qui ont été formulées dans les précédents rapports.

ÉTUDE DE CAS DE GESTION COMMERCIALE *(suivant l'option choisie par le candidat)*

Le sujet intégral de l'étude de cas figure en annexe

RÉSULTATS D'ENSEMBLE ET COMMENTAIRES DU JURY

Éléments statistiques

Nombre de copies corrigées	11
Moyenne des notes sur 20	11,50
Écart type	4,02
Nombre de copies ayant obtenu plus que la moyenne des notes	6
Nombre de copies ayant obtenu une note supérieure ou égale à 10/20	8
Nombre de copies ayant obtenu une note supérieure ou égale 12/20	1
Nombre de copies ayant obtenu une note inférieure ou égale à 8 /20	2

Observations du jury

Cette année, la grande distribution a été le thème retenu. L'étude de cas comportait quatre dossiers conformément aux habitudes prises au cours des sessions précédentes.

Le dossier n°1 présentait l'ensemble de l'entreprise dans son environnement. Le candidat était invité à réaliser une analyse de la position concurrentielle et à identifier les facteurs clés de succès. L'attente portait sur les outils tout autant que sur les conclusions. Trop souvent les développements ont été verbeux, confus, partiels. Quelques candidats ont donné des réponses claires, quasi-exhaustives et structurées. La paraphrase reste à proscrire.

Le dossier n°2 se voulait opérationnel ; le candidat était invité à analyser les performances commerciales et financières du point de vente.

Le savoir-faire requis devrait transparaître dans l'usage des outils appropriés et dans la mise en forme professionnelle des résultats.

De nombreux candidats ont été déroutés par les exigences précises de ce questionnement. Les réponses sont restées incomplètes, la qualité de la présentation est très en deçà de celle attendue dans un rapport d'audit ; le benchmarking est ignoré par de nombreux candidats

Le dossier n°3 visait une analyse très fine de rayons. À partir de quelques éléments quantitatifs, le candidat devait juger de la pertinence du linéaire attribué et éventuellement proposer des réaménagements.

Si l'analyse quantitative a le plus souvent été réalisée, les commentaires sont rares, les propositions de réaménagement parcimonieuses, la visualisation sous forme de carte perceptuelle toujours absente.

Le dossier n°4 : la maîtrise des outils quantitatifs de gestion commerciale demeure incontournable. Ce dossier avait pour but d'évaluer cette compétence ; 20% seulement des candidats ont cherché à répondre aux questions posées ; le jury déplore cette situation et invite les futurs agrégatifs à ne pas écarter cette dimension formative.

Conseils aux candidats

Le jury attend du candidat qu'il traite le cas en utilisant une méthodologie et qu'il utilise l'ensemble de ses connaissances acquises au cours de sa formation universitaire ou spécifique. Un mode de traitement scolaire paraphrasant les annexes est à bannir impérativement.

Le traitement des dossiers doit être prévu de manière indépendante, la répartition du temps entre les différents dossiers et sa gestion efficace sont également primordiales.

Le jury invite les candidats à accorder plus d'importance et de temps au volet quantitatif.

Épreuves d'admission

Les épreuves orales se sont déroulées du lundi 26 au mercredi 28 juin 2006, dans les locaux de l'École Normale Supérieure de RABAT.

ÉPREUVE ORALE DE TEJS : THÈME ÉCONOMIQUE JURIDIQUE ET SOCIAL

RÉSULTATS D'ENSEMBLE ET COMMENTAIRES DU JURY

Éléments statistiques

Nombre d'exposés notés par le jury	13
Moyenne des notes obtenues	10,15
Nombre d'exposés ayant obtenu, la moyenne ou plus que la moyenne des notes	6
Nombre d'exposés ayant obtenu une note supérieure ou égale à 10/20	6
Nombre d'exposés ayant obtenu une note supérieure ou égale 12/20	4
Nombre d'exposés ayant obtenu une note inférieure ou égale à 8 /20	4

Sujets posés suite au tirage aléatoire par les candidats

- Le micro crédit : instrument de financement du développement.
- Les enjeux de l'économie informelle.
- Les déterminants des I.D.E.

Observations du jury

La session 2006 se caractérise par un niveau en retrait par rapport aux sessions précédentes, le niveau général étant lui-même en deçà des attentes du jury.

Même si la grande majorité des exposés présente une structure, une problématique et une volonté d'introduire les éléments d'actualité, il n'en demeure pas moins que le jury a remarqué l'existence de lacunes graves en matière de connaissances théoriques.

Le vocabulaire économique est rarement précis : certains candidats éprouvent même de réelles difficultés à s'exprimer correctement sur le plus linguistique. Les exposés sont souvent descriptifs et presque identiques, ce qui démontre que les candidats puisent dans le même fonds documentaire. L'originalité faisait cruellement défaut cette année ! Quelques candidats se distinguent, néanmoins, par la qualité de leurs prestations : utilisation optimale du temps alloué à l'exposé et détachement par rapport à leurs notes.

Recommandations aux candidats :

Pour les futurs candidats souhaitant réussir cette épreuve, il est indispensable de :

- fournir plus d'effort pour aboutir à la maîtrise réelle des concepts utilisés ;
- observer une approche globale intégrant les trois dimensions : économique, juridique et sociale ;
- actualiser les connaissances et diversifier la documentation utilisée ;
- travailler davantage les techniques de la présentation orale.

**ÉPREUVE ORALE D'EPPG :
ÉTUDE PRATIQUE D'UN PROBLÈME DE GESTION
RÉSULTATS D'ENSEMBLE ET COMMENTAIRES DU JURY**

Éléments statistiques

Nombre d'exposés notés par le jury	13
Moyenne des notes obtenues sur 20	11,62
Écart type	2,90
Nombre de notes supérieures ou égales à 12	8
Nombre de notes supérieures ou égales à 10	10
Nombre de notes supérieures ou égales à 8	11
Nombre de notes inférieures à 8	2

Sujets posés suite au tirage aléatoire par les candidats

- L'externalisation : une solution pour quelles entreprises marocaines ?
- La gestion des conflits : quels enjeux pour l'entreprise ?
- Le développement durable : mode, contrainte ou stratégie pour les gestionnaires ?

Observations du jury

De manière incontestable, les trois thèmes sont globalement assez bien maîtrisés par l'ensemble des candidats. Ces derniers ont fait preuve de maîtrise des fondements scientifiques de l'épreuve.

Les meilleures prestations étaient illustrées d'exemples pertinents et enrichies par des références conceptuelles, néanmoins quelques candidats ne réfléchissent pas sur tous les éléments du sujet par exemple, le terme « Gestionnaire », intégré dans le thème n°3, n'a interpellé aucun candidat quant à ses aspects réducteurs.

Les exposés sont majoritairement cohérents, présentés certes avec un niveau de maîtrise inégale des concepts, mais le plus souvent construits sur une problématique solide et conduisant à l'impression d'un ensemble structuré et démonstratif.

Toutefois quelques candidats éprouvent des difficultés à gérer le temps imparti, la durée de l'exposé est de 40mn au maximum et les candidats doivent mettre l'accent beaucoup plus sur la qualité de leur exposé que sur l'expiration du temps.

Par ailleurs, le jury a souligné le manque de connaissances pratiques chez certains candidats ; cela s'est traduit par le manque d'illustrations et d'exemples pratiques.

Recommandations aux candidats :

Pour les futurs candidats, le jury rappelle que l'objectif de l'exposé n'est pas de dire un maximum d'éléments plus ou moins relatifs au thème mais de présenter un développement argumenté sur le

sujet posé en sélectionnant les éléments les plus pertinents, notamment sur le plan théorique, et en illustrant par des exemples concrets intégrés au raisonnement.
Il convient d'éviter aussi bien l'exhaustivité des références académiques que le survol journalistique des faits d'actualité en rapport avec le sujet.

LEÇON EN ÉCONOMIE ET GESTION COMPTABLE ET FINANCIÈRE

(suivant l'option choisie par le candidat)

RÉSULTATS D'ENSEMBLE ET COMMENTAIRES DU JURY

Nombre d'exposés notés par le jury	9
Moyenne des notes obtenues sur 20	8,56
Nombre d'exposés ayant obtenu, la moyenne ou plus que la moyenne des notes	4
Nombre d'exposés ayant obtenu une note supérieure ou égale à 10/20	3
Nombre d'exposés ayant obtenu une note supérieure ou égale 12/20	1
Nombre d'exposés ayant obtenu une note inférieure ou égale à 8 /20	4

Sujets posés suite au tirage aléatoire par les candidats

- Les tableaux de bord
- Les charges calculées

Remarques du Jury

Le traitement des thèmes proposés exigeait à la fois la maîtrise des concepts de gestion comptable et financière et la mise en œuvre d'un processus pédagogique.

Les principales remarques rédigées par le jury dans son rapport du concours de l'agrégation de la session 2005 n'ont pas été prises en considération par les candidats de cette session. Le jury insiste donc fermement et à nouveau sur ses attentes pour cette épreuve de leçon.

Ainsi les candidats persistent dans leur grande majorité à orienter massivement voire totalement l'exposé sur les aspects didactiques de la leçon :

- Cette tendance se traduit par des prestations orales consistant à user d'un vocabulaire pédagogique riche (démarche participative, expositive, inductive, évaluation formative ou sommative...) parfois insuffisamment maîtrisé.
- La prestation des candidats est souvent réduite à une énumération d'intitulés de parties accompagnée de « recettes » pédagogiques limitées (objectif général, spécifique, méthodes pédagogiques...)
- De plus, cet accent est réalisé au détriment de la vérification des connaissances préalables à la construction de la leçon. Les candidats ont ainsi tendance à se réfugier dans le plagiat d'un chapitre d'un ouvrage de référence, souvent identique de surcroît sans maîtriser les notions présentées.
- Le jury regrette l'inversion de la démarche de construction de la leçon. En effet, il semble que les candidats ne parviennent pas à se dégager des ouvrages support, en retiennent le plan et établissent ensuite artificiellement les objectifs pédagogiques spécifiques en ajoutant un verbe aux libellés de l'articulation trouvée. Ils sont conduits à proposer alors des objectifs souvent réduits à un calcul ou une définition. Certains candidats réussissent l'exploit de « tenir » le temps imparti de la leçon (40 minutes) en calquant un canevas pédagogique préétabli sans cependant disposer des connaissances techniques minimales.

Lors de l'entretien de 20 minutes, la vérification des connaissances a révélé de cruelles insuffisances inadmissibles au concours de l'agrégation d'économie et gestion :

- Ainsi, les candidats ne maîtrisent pas toujours les fondamentaux, ceci s'est particulièrement révélé sur le sujet : les charges calculées. À titre d'exemple ne pas être capable de proposer le jeu d'écritures pour la cession d'une immobilisation n'est pas admissible.
- De même, le jury déplore un manque de connaissances relatives aux outils et techniques récents en gestion comptable et financière. Ainsi, les tableaux de bord prospectifs ou encore les pratiques nouvelles de comptabilisation et d'amortissement des immobilisations (amortissement par composant) sont pour la grande majorité mal assimilés, voire méconnus.
- Il convient d'être capable de dépasser la dimension technique pour accéder à une véritable démarche pédagogique centrée sur un objectif ambitieux. Il est souvent difficile aux candidats de replacer les outils présentés dans un contexte réel pourtant celui-ci est très attendu par les apprenants.

Conseils aux futurs candidats :

- Les candidats ne doivent pas rédiger le brouillon de l'exposé au risque de céder à la tentation confortable de lire des phrases conçues pour l'écrit, inadaptées à l'exercice oral. Il est vivement conseillé de rédiger uniquement les premières phrases de l'introduction puis de se contenter de porter sur le brouillon un plan détaillé comprenant mots clefs et transitions.
- La dimension pédagogique doit être omniprésente dans l'exposé et doit indiquer les moyens précis envisagés pour transmettre les connaissances citées. La présentation conjointe des connaissances à transmettre, des objectifs et des moyens pédagogiques associés semble une voie intéressante à emprunter par les candidats afin d'aider le jury à percevoir la progression didactique envisagée. Cependant, attention, cette année encore, les candidats sont tombés dans l'excès et ont négligé pour beaucoup les connaissances techniques que le jury a besoin d'évaluer. Il est souhaitable de développer éventuellement un point particulièrement épineux de la leçon et non de répéter de façon incessante des généralités pédagogiques pour chaque sous-partie. Dans ce dernier cas, le candidat ne peut espérer obtenir une note supérieure à 10.
- L'utilisation du rétroprojecteur est systématique par les candidats mais très rarement de qualité faute de respecter des règles élémentaires. En général, les transparents des candidats comportent bien trop d'éléments, notamment rédigés (plan de séquence pédagogique surchargé). Il convient d'utiliser des mots clefs ou des schémas. Ne pas omettre la règle simple qu'au-delà de 7 éléments (titres...) un transparent n'est plus lisible. Les candidats doivent s'assurer au minimum de la qualité de la rétro projection et éviter notamment des parties cachées ou projetées sur le tableau ...ou encore de faire obstacle physiquement à la vision du jury.
- Le tableau n'a quasiment pas été utilisé sauf à la demande des membres du jury. Lorsque ce fut le cas, sa gestion n'a pas été satisfaisante, faute de soin et de réflexion sur la présentation des éléments.

LEÇON EN ÉCONOMIE ET GESTION COMMERCIALE

(suivant l'option choisie par le candidat)

RÉSULTATS D'ENSEMBLE ET COMMENTAIRES DU JURY

Éléments statistiques

Nombre d'exposés notés par le jury	4
Moyenne des notes obtenues sur 20	9,00
Écart type	1,59
Nombre de notes supérieures ou égales à 12	0
Nombre de notes supérieures ou égales à 10	2
Nombre de notes supérieures ou égales à 8	3
Nombre de notes inférieures à 8	1

Sujets posés aux candidats et remarques du Jury

L'unique sujet de leçon soumis aux candidats, compte tenu du faible nombre d'admissibles, était :

- Le merchandising : outil de gestion de la grande distribution.

Remarques du Jury

Le jury avait volontairement utilisé le terme anglais merchandising. Aucun candidat n'a porté attention à ce choix et tous ont utilisé de manière indifférente marchandisage ou merchandising.

Par ailleurs le cadre géopolitique n'était pas précisé. Tous les candidats sont restés fixés sur le contexte marocain, probablement dans l'esprit d'une leçon devant des étudiants de BTS Action Commerciale au Maroc. Cependant, une ouverture aurait été appréciée, ce qui aurait permis de prendre une certaine distance par rapport au phénomène de la grande distribution.

Il est surprenant que tous les candidats présentent le merchandising comme un outil destiné à guider les choix du consommateur de manière totalement positive. De fait, le jury attendait la présentation de nuances et limites, voire une remise en cause de la notion.

Dans le même esprit, l'exemple de Marjane a été le seul à être utilisé par les candidats. Le jury aurait aimé une approche plus riche en terme d'illustrations.

Tous les candidats auditionnés étaient préparés aux règles de présentation de la leçon et ont donc présenté un exposé en deux temps :

1. la démarche didactique
2. la stratégie pédagogique

Cette modélisation, pour autant parfaitement légitime, a été génératrice d'une certaine monotonie et le jury aurait apprécié que quelques candidats fassent un effort d'originalité dans la présentation de leur propos.

L'attribution de temps consacré à la leçon devant une classe laisse également perplexe. Le rapport est de 1 à 3. Les justifications ne sont guère convaincantes ; de même en est-il du choix de l'année (première ou deuxième).

L'exercice de la leçon est connu dans sa méthodologie. Les candidats restent contraints par le tableau noir et le rétroprojecteur. Jamais le recours à l'internet n'est évoqué, jamais la recherche en bibliothèque n'est annoncée, rarement l'organisation de la séance en travaux pratiques avec une réelle mise en situation n'est imaginée.

La leçon est perçue comme une relation distributeur-consommateur, dans laquelle l'apprenant est très rarement acteur.

Enfin les connaissances conceptuelles, qui demeurent incontournables, sont assez mal maîtrisées par certains candidats.

Conseils aux futurs candidats :

Le jury rappelle qu'il souhaite entendre des exposés vivants et toniques. Pour ce faire le candidat doit utiliser l'espace de manière conviviale et présenter sa leçon en regardant le jury, en se libérant de ses notes manuscrites. Aucun des candidats n'avait cette maîtrise.

Encore cette année le jury renouvelle son souhait de visualiser des transparents agréablement présentés et surtout utilisés de manière moins conformiste. En particulier les fautes d'orthographe prennent une dimension cruelle lorsqu'elles font l'objet d'une projection.

ANNEXES

Pour alléger le poids de ce document, les sujets des épreuves en ont été retirés.

Ceux-ci sont disponibles, dans leur version intégrale, sur le [site du CPA-EG](#)